

Le tri se simplifie au 1^{er} janvier 2023

A partir du 1^{er} janvier 2023, la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST), avec l'aide de ses partenaires SCHROLL et CITEO, fait évoluer le tri pour le rendre plus simple et plus efficace : tous les emballages se trient dans le bac jaune !

Jusqu'à présent, dans la famille des déchets en plastique, seuls les flacons et bouteilles pouvaient être déposés dans le bac jaune. Faute de solution pour recycler les autres emballages en plastique (pots de yaourt, sachets, barquettes...), ils étaient jetés avec les ordures ménagères dans le bac brun.

Aujourd'hui, les centres de recyclage de SCHROLL ont mis en place de nouveaux procédés techniques permettant de recycler d'autres plastiques que les bouteilles.

C'est pourquoi, **à partir du 1^{er} janvier 2023, les habitants du Sud Territoire pourront déposer dans leur bac jaune TOUS les emballages en plastique, en métal et en carton et tous les papiers imprimés.**

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 29 novembre

- 18h - Salle des fêtes de Delle
- 20h - Salle polyvalente de Brebotte

Jedi 1^{er} décembre

- 18 h - Mairie de Beaucourt
Salle du Conseil)
- 20h - Salle communale de Lebetain

Le geste de tri quotidien deviendra ainsi plus simple permettant un meilleur taux de recyclage, la préservation des ressources et de l'environnement.

En pratique :

- 1/ C'est un EMBALLAGE en plastique, métal ou carton ? Il est à déposer dans le bac jaune de tri.
- 2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- 3/ Il faut déposer les emballages en vrac, séparés les uns des autres, dans le bac (et non dans un sac).

Une campagne de communication accompagnera les habitants dans ces évolutions avec notamment :

- de nouveaux stickers qui seront apposés sur les bacs jaunes par les équipes intercommunales d'ici le début de l'année.
- un mémo-tri sous forme de carte postale qui sera distribué dans chaque foyer, accompagné d'un courrier en même temps que les calendriers de collecte de 2023.

Plusieurs réunions publiques, animées conjointement par la CCST et son partenaire SCHROLL, auront lieu :

- Mardi 29 septembre à 18h à la Salle des fêtes de Delle ;
- Mardi 29 septembre à 20h à la Salle polyvalente de Brebotte (rue de l'Eglise) ;
- Jeudi 1^{er} décembre à 18h à la Mairie de Beaucourt (salle du Conseil) ;
- Jeudi 1^{er} décembre à 20h à la Salle communale de Lebetain.

C O N T A C T

Céline HAMADI, Responsable du service Ordures Ménagères
03 84 36 32 86 – celine.hamadi@cc-sud-territoire.com

www.cc-sud-territoire.fr